



## CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT (CLD) DES BASQUES

### EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

**Extrait du procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil d'administration du Centre local de développement des Basques tenue le mardi 21 mai 2002, 19h30, au 400 rue Jean-Rioux, Trois-Pistoles.**

#### Étaient présents et formaient quorum

Mme Lorraine Michaud, Mme Katia Villeneuve, Mme Gilberte Côté, Mme Yolande-Édith Buisson, M. René Bérubé, M. Clément Ouellet, M. Marc-André Rioux, Mme Denise Valiquette, M. Régis Dubé, M. Alain Lepage, M. Robert Forest, M. Simon Lavoie, M. Jacques Roy et M. Louis-Philippe Chouinard

#### S'étaient excusés

M. Pierre Ouellet, M. Jean Tremblay Mme Guylaine Bastille et M. Éric Côté

#### Étaient aussi présents

M. Bruno Gagnon et Mme Lina Barrette

### RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports du Québec (le promoteur) projette de prolonger l'autoroute 20 entre Cacouna et Trois-Pistoles;

CONSIDÉRANT que la Commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) invite la population et les intervenants du milieu à s'exprimer sur le projet lors de la deuxième partie de l'audience publique tenue le 10 juin 2002 à Trois-Pistoles;

CONSIDÉRANT que ce projet prévoyait à l'origine (juin 2000) des échangeurs à l'Île-Verte (route vers Saint-Paul-de-la-Croix), à Saint-Éloi et à Trois-Pistoles;

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports du Québec a déjà reconsidéré le projet initial en ajoutant deux (2) nouveaux échangeurs (Isle-Verte et Cacouna) et ce, afin de favoriser le développement de ces municipalités;

CONSIDÉRANT que la MRC des Basques et les municipalités du territoire ont demandé également un échangeur dans le secteur de la Rivière Trois-Pistoles afin de desservir ce pôle démographique, économique et touristique d'importance et de favoriser aussi son développement;

CONSIDÉRANT que ce secteur de la Rivière Trois-Pistoles bénéficie d'un achalandage d'importance généré par les activités économiques des entreprises de services, de transport, des commerces et par les activités industrielles qui y sont situées;

CONSIDÉRANT que l'on retrouve une activité économique particulièrement intense dans la partie située à l'Est de la Route à Drapeau à Rivière Trois-Pistoles en y incluant une portion de la rue Notre-Dame Ouest, il devient essentiel de desservir adéquatement ce secteur en le rendant le plus accessible possible. Présentement on y dénombre quarante-deux (42) entreprises qui procurent de l'emploi à deux cent quatre-vingt-seize (296) personnes dont cent quatre-vingt-six (186) emplois permanents. On y retrouve également les installations du Parc industriel et du Motel industriel. Voici la répartition par secteur d'activités des entreprises dont il est fait mention:

- 3 entreprises de transport pour 50 emplois; 15 entreprises de services pour 33 emplois; 10 entreprises commerciales pour 70 emplois et 14 entreprises de transformation pour 143 emplois<sup>1</sup>;

<sup>1</sup> Bottin des entreprises de la MRC des Basques et le bottin du ministère de l'Industrie et du Commerce

CLD DES BASQUES — résolution

-2-

CONSIDÉRANT que le secteur géographique situé entre la Rivière Trois-Pistoles (route 132) jusqu'à l'entrée Ouest de Trois-Pistoles (musée) incluant une partie de la rue Notre-Dame, constitue une porte d'entrée touristique naturelle pour la région des Basques et pour la ville de Trois-Pistoles puisqu'elle permet déjà un premier rapprochement visuel avec le littoral et la découverte des nombreux attraits touristiques de Trois-Pistoles;

CONSIDÉRANT que l'on retrouve aussi à cette porte d'entrée un bureau d'information touristique et une halte touristique qui dessert l'ensemble des municipalités et des entreprises touristiques du territoire de la MRC des Basques et qu'elles accueillent les visiteurs depuis 1957 favorisant ainsi la rétention touristique sur notre territoire;

CONSIDÉRANT que ce bureau d'information touristique est le seul reconnu sur le territoire de la MRC des Basques et que sa position stratégique au carrefour d'axes routiers d'importance constitue un point d'arrêt majeur pour les touristes visitant le Bas-Saint-Laurent (en moyenne 15 000 visiteurs par année au cours des 3 dernières années), ce qui en fait le troisième en importance au Bas-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT que, sur la base de calcul de Tourisme Québec qui estime qu'un acte d'information rapporte 32\$, on évalue à 170 000\$ les retombées économiques que la présence du bureau d'information touristique génère dans le milieu durant la saison estivale;

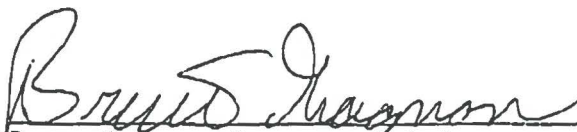
CONSIDÉRANT que le Parc marin du Saguenay/Saint-Laurent a reconnu Trois-Pistoles comme une porte d'entrée du Parc sur la rive Sud et qu'il a consenti une aide financière et matérielle pour l'implantation, pour la saison 2003, d'un Carrefour d'accueil et d'information du Parc marin Saguenay/Saint-Laurent sur le site actuel du bureau d'information touristique de la route 132 en raison de sa position stratégique et de son achalandage.

POUR TOUS CES CONSIDÉRANTS, il est unanimement résolu

QUE le CLD des Basques, tout comme la MRC des Basques, recommande à la Commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) de demander au promoteur, le ministère des Transports du Québec, de prendre en considération ces motifs et de planifier la localisation d'un échangeur pouvant desservir adéquatement le secteur de la Rivière Trois-Pistoles et ce, afin de maintenir et de favoriser le développement des activités économiques de toutes sortes qui s'y retrouvent.

**ADOPTÉE**

**VRAIE COPIE CONFORME AUX LIVRES  
DU CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT (CLD) DES BASQUES  
TROIS-PISTOLES, CE 21 MAI 2002**



Bruno Gagnon, directeur général et commissaire industriel  
Pour le secrétaire-trésorier, M. Alain Lepage